

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2011 à 20 H 15, en mairie

	Présent	Excusé	Pouvoir	Absent		Présent	Excusé	Pouvoir	Absent
SAUNIER Renée	X								
RIZET Jean-Pierre	X				FOREST Jean-Charles			X	
GAUDET Charles	X				GATEAU Christelle			X	
TILLIER Jacky	X				LABAUNE Patrick	X			
RUAUX Eveline	X				LARUE Philippe			X	
DUVIGNAUD Jacques			X		LOMBARD Nathalie	X			
BASSY Jean-Paul	X				QUILLIVIC Eliane	X			
BOSSSET Jacques	X				SCHIAVONE Pascal	X			
CHAVANEL Laurent	X				VANDROUX Andrée			X	
DUTREMBLE Gilles	X				VINCENT Chantal		X		

Le(s) conseiller(s) ci-après avai(en)t délégué leur mandat respectivement à :

Andrée VANDROUX à Eveline RUAUX
 Philippe LARUE à Jean Pierre RIZET
 Christelle GATEAU à Jean Paul BASSY
 Jacky DUVIGNAUD à Jacques BOSSSET
 Jean Charles FOREST à Laurent CHAVANEL

- Un scrutin a eu lieu, Charles GAUDET a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 MAI 2011

Le compte rendu est adopté avec **15 voix "POUR"**

➤ DECISION MODIFICATIVE,

Le percepteur demande de rajouter 600 € en recettes (sur les revenus des immeubles) pour compenser une inscription qui avait été inscrite en recettes alors que c'est une dépense : article 739 dégrèvement jeunes agriculteurs.

ACCORD AVEC 18 voix "POUR"

➤ DECISION CONCERNANT LA TAXE COMMUNALE SUR L'ELECTRICITE,

Le Maire décide d'ajourner faute d'éléments suffisants à ce jour. Des renseignements seront pris auprès de l'AMSL, et de la CCM.

➤ DELIBERATION DE PRINCIPE CONCERNANT L'ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES A LA CCM,

Monsieur le Préfet nous demande de délibérer sur la nouvelle carte intercommunale. La CCM a étudié le projet de schéma départemental, rencontré les élus et souhaiterait qu'une position commune soit prise au niveau des communes adhérentes.

Après débat, la proposition suivante est soumise aux votes :

La commune se prononce favorablement pour l'intégration à la CUCM des communes de Charmoy, Saint-Firmin et Saint-Julien-sur-Dheune qui ont clairement exprimé ce choix,

- souhaite que la réflexion d'intégration de communes nouvelles soit menée en prenant en compte les bassins de vie : bassin de vie du Creusot, bassin de vie de Montchanin et bassin de vie de Montceau-les-Mines. A ce titre, le conseil municipal reste ouvert à l'extension du périmètre de la CUCM à d'autres communes,

- souhaite une continuité territoriale entre la Communauté urbaine Le Creusot Montceau et la Communauté d'agglomération du Grand Chalon afin de renforcer les projets communs (agence d'urbanisme...) et de conduire des actions stratégiques (infrastructures, industrie, université...)

- regrette que l'action de concertation soit réduite à trois mois, ce délai ne permettant pas la mise en place d'un débat citoyen alors même que se définit aujourd'hui un redécoupage territorial amené à perdurer.

- pour l'ensemble de ces motifs, considère que le projet proposé par Monsieur le Préfet n'est pas acceptable en l'état.

ACCORD AVEC 16 voix "POUR et 2 abstentions"

➤ **CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE MONTCEAU LES MINES DANS LE CADRE DU TSB,**

Chaque année, la commune offre aux cirysiens un spectacle gratuit dans le cadre du TSB ; Il aura lieu le 4 octobre à la salle des fêtes. Cependant, la directrice de l'Embarcadère qui gère le festival a quitté ses fonctions et nous n'avons pas de certitude concernant le montant de la participation communale.

Le Maire décide donc d'ajourner cette question

➤ **GRATUITE DE LA SALLE DES FETES A TITRE EXCEPTIONNEL POUR LA CIE GOLMUS,**

Spectacle prévue le samedi 19 novembre. Après discussion, il est proposé d'acheter le spectacle pour 600 € TTC plutôt que d'accorder la gratuité de la location de la salle des fêtes. Ceci afin de rester homogène avec les associations locales qui souhaiteraient organiser des manifestations théâtrales

ACCORD AVEC 18 voix "POUR

➤ **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE DES FETES DE GENELARD POUR UN SPECTACLE,**

Le 13 Août la mairie de GENELARD sera l'organisatrice d'un spectacle intitulé Le Malade Imaginaire et demande un financement aux communes avoisinantes (Perrecy et Ciry)

Avant de se prononcer, les élus souhaitent connaître le financement exact de cette manifestation dont le coût total s'élève à 6600 €. Il est donc raisonnable d'ajourner dans l'attente d'informations complémentaires.

➤ **FIXATION DU MONTANT DES PRIMES POUR LES MEDAILLES DU TRAVAIL,**

Cette année, 4 agents sont médaillés (2 pour 20 ans d'ancienneté et 2 autres pour 30 ans)

En plus des primes du CNAS et du COS, la commune propose de donner une prime de 4,50 € par année d'ancienneté soit 90 € pour 20 ans et 135 € pour 30 ans

ACCORD AVEC 18 voix "POUR

QUESTIONS DIVERSES

- Hôpital : une manifestation sur Montceau et sur le Creusot a réuni de nombreux élus le 25 juin
- Rencontre pour une nouvelle déchetterie : la CCM vient de mettre à l'étude un projet de déchetterie pour les communes du sud qui serait implantée à Ciry sur la zone industrielle (sortie Perrecy)
- Nouveaux horaires d'ouverture de la Poste : avec les horaires d'été, le bureau reste ouvert les après-midis mais plus le samedi matin.
- Jeu de tarot communautaire : Il a été élaboré à partir de photos des différentes communes composant la CCM et est en vente à l'Office du Tourisme de Montceau. La mairie en achètera 40 exemplaires.

MANIFESTATIONS

- **Samedi 02 juillet** Fête de la musique avec le comité des fêtes de Rozelay
- **Samedi 16 juillet** Animation l'après-midi avec le Journal de S-et-L et Feu d'artifice à partir de 22 h 30 parking de la briqueterie de Ciry le Noble
- **Vendredi 29 juillet** Cinéma en plein air à Rozelay, 21 h 00 Le petit Nicolas (séance gratuite)
- **Dimanche 11 septembre** Vide grenier avec le comité des fêtes de Rozelay terrain de pétanque de Rozelay à 8 h 00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Le secrétaire de séance
Charles GAUDET